



TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

FORMULAIRE DE VERSEMENT

Date limite de déclaration : 31/05/2022

VERSEMENT DE LA TAXE

Montant € Code UAI 0570086J

Mode de versement :

Virement bancaire

Titulaire du compte Lycée agricole Courcelles-Chaussy

IBAN FR76 1007 1570 0000 0010 0498 418 BIC TRPUFRPI

Chèque bancaire

Chèque n°

À l'ordre de Agent comptable du Lycée agricole de Courcelles-Chaussy



Lors de votre versement, merci de mentionner la référence **TA2022** ainsi que votre numéro de **SIRET**

RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale

N° SIRET

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Contact en charge de
la taxe d'apprentissage
(nom et prénom)

Fonction

Téléphone
(fixe et/ou portable)

Email



Formulaire à retourner **avant le 31 mai 2022**, à l'attention de madame Patricia FRISCH :

Par mail :

patricia.frisch@educagri.fr

Par courrier :

Legta Hervé Bichat
1 avenue d'Urville
57530 COURCELLES-CHAUSSY

Votre interlocutrice pour la taxe d'apprentissage et l'obtention du reçu libérateur :

Patricia FRISCH

03 87 64 00 17
patricia.frisch@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr